



RAPPORT SEMESTRIEL EAGLE TOGO

Janvier à Juin 2021



Sommaire

Introduction.....	3
I- APRECU GENERAL.....	4
1- Investigations	4
2- Opération	4
3- Juridique	4
4- Médias	4
5- La gestion.....	4
6- Relations Extérieures.....	5
7- Collaboration du réseau EAGLE.....	5
II- DEROULEMENT DETAILLE DES ACTIVITES ET LES RESULTATS OBTENUS.....	5
1- Investigations	6
2- Opérations.....	7
3- Juridique	11
4- Média.....	11
5- Management	13
6- Relations extérieures.....	13
Conclusion	15

Introduction

« Labor omnia vincit improbus », dicit un proverbe latin qui signifie, qu'un travail opiniâtre ou acharné triomphe de toutes les difficultés. Ainsi, le projet EAGLE-Togo, membre d'EAGLE Network a mené à bien ses activités de janvier à juin 2021. La motivation du personnel, la médiatisation sur les objectifs d'EAGLE Network et l'engagement de chacun ont conduit à l'obtention de résultats qui ne sont pas passés inaperçus. Ces résultats ont été obtenus en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) auquel le projet EAGLE-Togo apporte son accompagnement technique, l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Drogue et du Blanchiment (OCRTIDB), la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) de la Police Nationale et le Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République à travers les parquets.

Au rang des résultats, nous notons des investigations intéressantes qui ont conduits à des opérations d'arrestations de dix trafiquants de défenses d'éléphants dans deux grandes villes à savoir Lomé et Kara ; le renforcement des liens de collaboration avec certains acteurs principaux impliqués dans la lutte contre le crime environnemental notamment, le MERF, l'OCRTIDB, la BRI, les parquets, les ONGs et la communauté internationale sur place et le renforcement de l'équipe avec des recrutements. Aussi, il est bien de noter que le suivi juridique dans les procédures relatives aux poursuites pénales des cas découlant des opérations, a permis d'écrouer ces trafiquants en prison dont sept à la prison civile de Kara et trois à la prison civile de Lomé, en vue d'une mise en application de loi à leurs égards de manière la plus rigoureuse.

Le présent rapport sera l'exposé de l'aperçu général des activités menées au cours du premier semestre 2021 du projet EAGLE Togo, suivi d'un déroulement détaillé ces activités et les résultats obtenus en faisant un zoom sur les résultats des projets d'EAGLE Network.

I- APRECU GENERAL

1- Investigations

Au total, deux cent soixante-dix-huit missions d'investigations ont été menées dans plusieurs régions du pays, dont la région maritime et le grand Lomé. Soixante-cinq cibles ont été identifiées. Les investigateurs ont activement produit des résultats menant à de crédibles cibles. Ce qui a d'ailleurs conduit à la réalisation de trois opérations d'arrestations de trafiquants de défenses d'éléphants courant le premier semestre 2021.

2- Opération

Trois opérations d'arrestations ont été faites dans les villes de Lomé et de Kara durant le premier semestre de l'année en cours. Deux de ces opérations d'arrestations ont été réalisées au mois d'avril 2021 à Lomé et à Kara, où sept présumés trafiquants ont été arrêtés. Une autre opération d'arrestation s'est déroulée à Kara. Trois trafiquants ont été arrêtés en possession de dix défenses d'éléphants.

3- Juridique

Le juriste a rencontré les procureurs de la République près les tribunaux de première instance de Lomé et de Kara et a fait le suivi des affaires judiciaires des dix trafiquants arrêtés au cours du premier semestre. Les procureurs sont informés du processus avant et après les opérations d'arrestations des trafiquants. **EAGLE-Togo** a fourni une assistance juridique dans l'affaire de trois trafiquants interpellés à Lomé et condamnés à six mois de prison dont quatre de sursis, par décision du tribunal de première instance de Lomé le 11 juin 2021. Deux autres affaires sont en cours de procédure au tribunal de première instance de Kara et sept trafiquants de défenses d'éléphants y sont écroués attendant leur procès.

4- Médias

A part les articles écrits et publiés sur les opérations d'arrestations afin de dissuader d'éventuels trafiquants, d'autres articles sur la protection des espèces en voie d'extinction ont été publiés. Le département média a au cours du semestre, rencontré les responsables des médias nationaux (radio, presse écrite et presse en ligne) et ensuite discuté avec les correspondants des stations radios et médias en ligne internationaux établis au Togo. Ces rencontres avaient pour but de parler des objectifs du projet EAGLE-Togo et renforcer les liens de collaboration avec les médias dans la lutte contre le crime faunique. Au total, deux cent quarante-sept pièces médias ont été produites dans les médias nationaux et internationaux (radio, télévision, presse écrite et internet)

5- La gestion

Il y a eu une réorganisation et une motivation de l'équipe d'EAGLE-Togo. Ceci à cause de la bonne et rigoureuse collaboration que l'assistant au coordinateur a établi pour l'atteinte des objectifs du projet EAGLE-Togo. Le Coordinateur assistant a effectué

une mission au CCU à Nairobi pour imprégnation et renforcement des capacités en vue d'une redynamisation du département investigations, mais également le management pour plus de résultat. Il s'agissait d'un renforcement des capacités pour une gestion efficace et efficiente du projet EAGLE-Togo. Un investigateur et un investigateur en ligne a été recrutés et sont en test. Une juriste aussi, bien qu'elle soit en test, a été aussi recrutée.

6- Relations Extérieures

Plusieurs rencontres ont été effectuées avec des responsables du **MERF**, le Procureur de la République près le Tribunal de Kara, le Procureur de la République près le Tribunal de Lomé et des membres des communautés diplomatiques pour discuter de la bonne gouvernance et de l'application de la loi pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages protégées. L'assistant au coordinateur a participé à l'atelier national de validation de onze projets de textes d'application du projet de loi portant protection et contrôle du commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction au Togo. La coordination a également tenu des réunions avec les responsables de l'OCRTIDB et de la BRI, pour discuter et renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

7- Collaboration du réseau EAGLE

Malgré les défis et les difficultés liés à la pandémie de la COVID-19, quatre-vingt-quatre trafiquants d'espèces sauvages en voie d'extinction et d'autres criminels importants ont été arrêtés dans neuf pays du réseau au cours de ce premier semestre. La corruption a existé dans certains pays pendant ou après les opérations d'arrestations. Et, cela s'est passé pendant six opérations d'arrestations. Quarante-cinq Trafiquants de défenses d'éléphants ont été arrêtés avec 327,67 kilogrammes d'ivoire, dont cent vingt-et-cinq grosses défenses et cent quatre-vingt-un un morceau d'ivoire. Vingt-et-deux trafiquants de gros chats ont été aussi arrêtés avec vingt-et-deux peaux de léopard. Ajouté à cela, sept trafiquants d'écailles de pangolin ont été également arrêtés en possession de plus de trois cent cinquante-un kilogrammes d'écailles et enfin, six autres trafiquants de primates ont été arrêtés, dont quatre au Cameroun avec deux mandrills et un bébé chimpanzés. Au Congo, un mandrill a été sauvé des mains de deux trafiquants et trois autres trafiquants d'os humains ont été aussi arrêtés au cours d'une opération d'arrestation. 82% des trafiquants arrêtés sont derrière les barreaux et mille trois cent trente-un articles médiatiques ont été publiés dans les médias nationaux et internationaux.

II- DEROULEMENT DETAILLE DES ACTIVITES ET LES RESULTATS OBTENUS

Ce passage du rapport semestriel met l'accent sur l'avancement des activités de chaque département, investigation, opération, juridique, médias, management, sur l'aperçu stratégique et l'impact des opérations d'arrestations sur la criminalité liée aux

espèces sauvages en voie d'extinction au Togo. Les progrès dans les relations avec les autorités togolaises et avec les responsables des organisations internationales sont aussi pris en compte.

1- Investigations

Les investigateurs d'EAGLE-Togo ont effectué deux cent soixante-dix-huit missions d'investigations dans les régions du pays en cette période. Les efforts consentis pour mener ces missions ont été énormes et des séances de briefing et d'analyse des stratégies usées sur le terrain avec cette équipe de terrain afin d'améliorer les techniques d'investigations sont régulièrement faites.

En janvier, sur vingt-trois missions d'investigations menées par le département en charge, quinze trafiquants ont été identifiés dans les préfectures du Golfe et du Grand Lomé.

Trente-sept missions d'investigations ont été réalisées et dix trafiquants identifiés au cours du mois de février dans les préfectures du Golfe et du Grand Lomé.

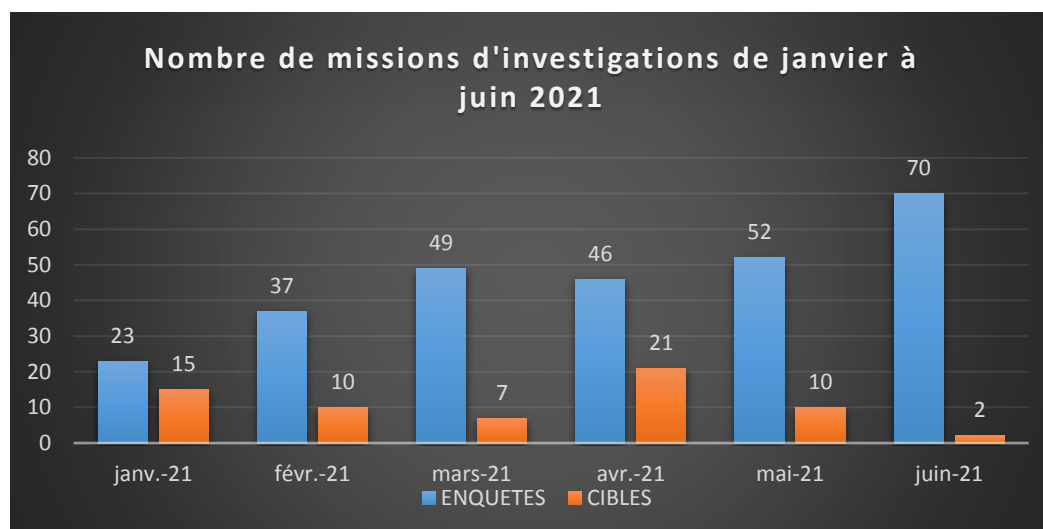
En mars, quarante-neuf autres missions d'investigations ont permis d'identifier sept trafiquants dans les préfectures du Golfe, du Grand Lomé et dans d'autres préfectures du pays.

Durant le mois d'avril, quarante-six missions d'investigations ont été faites, conduisant à l'identification de vingt-et-un trafiquants dans les préfectures des grandes régions du pays. Deux de ces investigations ont abouti à deux opérations d'arrestations de sept présumés trafiquants de défenses d'éléphants.

Cinquante-deux missions d'investigations ont été réalisées et dix trafiquants ont été identifiés en mai, dans les préfectures des grandes régions du pays. Une de ces investigations a conduit à une opération d'arrestation de trois présumés trafiquants de défenses d'éléphants.

En juin, le département d'investigations a mené soixante-dix missions et identifié deux trafiquants dans les préfectures du Golfe et du Grand Lomé.

Graphique à la page suivante



Graphique 1 : Nombre de missions d'investigations et de cibles identifiées de janvier à juin 2021

2- Opérations

Trois opérations d'arrestations de trafiquants de défenses d'éléphants ont été réalisées au cours de ce premier semestre. Deux de ces opérations d'arrestations ont été réalisées au mois d'avril 2021 dont sept présumés trafiquants arrêtés à Lomé et à Kara en possession de dix défenses d'éléphants.

En effet, une opération d'arrestations s'est déroulée et trois présumés trafiquants ont été arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de six défenses d'éléphants le 14 avril 2021, à Soviépé, un quartier périphérique de Lomé, avec la collaboration des agents de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF). Arrêtés, les nommés BOUKARI Alassani, IDRIS Ali et TAMPALI Mamadou ont fait l'objet d'une procédure avant d'être présentés au Procureur le 20 avril 2021 et qui a délivré le même jour contre eux un mandat de dépôt à la prison civile de Lomé.

Les faits tels que rapportés, précisent que les présumés trafiquants dont un Togolais, un Nigérien et un Burkinabè, ont été interpellés par les agents de l'OCRTIDB en pleine négociation de vente de six défenses d'éléphants qu'ils ont minutieusement dissimulées dans un grand sachet plastique et un pagne, puis le tout bien emballé dans un sac. Après la saisie des défenses d'éléphants, une perquisition au domicile des prévenus à Casablanca et à Agoè n'ont permis de saisir aucun autre objet ou de l'ivoire.

Les images à la page suivante



Figure 2 : Les trois trafiquants d'ivoire arrêtés le 14 avril 2021 à Lomé



Figure 1 : Six défenses d'éléphants saisies le 14 avril 2021 à Lomé

La seconde opération d'arrestations s'est déroulée le 23 avril 2021 et quatre présumés trafiquants ont été arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de six défenses d'éléphants, à Dongoyo, un quartier périphérique de Kara, par des agents de la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo.

Cette opération de Kara a permis d'interpeler les nommés YOA Djima Didier, BADJASSAN Dissirama, YOKOSSI Denis, BADJASSAN Dimilina, qui ont reconnu qu'ils ont fait venir les défenses d'éléphants du nord du Bénin voisin et que ces quatre défenses d'éléphants appartiennent à un chasseur.

Les faits rapportent que les présumés trafiquants dont deux Togolais et deux Béninois ont été interpellés par les agents de la BRI en pleine négociation de vente de quatre

défenses d'éléphants qu'ils ont d'abord emballé dans un sac à céréales, puis ils ont soigneusement mis le tout dans un autre grand sac à dos. Après la saisie des défenses d'éléphants, les quatre présumés trafiquants ont également fait l'objet d'une procédure avant d'être présentés au Procureur puis déférés le 26 avril 2021 à la prison civile de Kara.



Figure 3 : Les quatre présumés trafiquants arrêtés à Kara le 23 avril 2021



Figure 4 : Quatre défenses d'éléphants saisies à Kara le 23 avril 2021

La troisième opération d'arrestation du premier semestre, s'est déroulée aussi à Kara le 28 mai 2021, avec la collaboration de la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI), le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) et EAGLE-Togo. Cette opération de Kara a permis d'arrêter d'abord dans un hôtel, sis au quartier Tomdè, deux individus répondant aux noms de LAMBONI Mianam, Togolais résidant à Dapaong et MAÎGA Ibrahim, commerçant malien vivant au Bénin, en possession de huit défenses d'éléphants brutes.

Après la saisie des défenses d'éléphants, une perquisition à l'hôtel où logeaient les présumés trafiquants n'a permis d'avoir aucun autre objet ou défense d'éléphant, mais a par contre conduit à l'arrestation d'un troisième présumé trafiquant au nom de NOUROU Abiboulaye, commerçant nigérien, basé à Kétao, qui était resté dans une chambre dudit hôtel attendant

ses amis qui sont allés faire la transaction des défenses d'éléphants. D'après les faits, les trois présumés trafiquants de différentes nationalités, ont été pris par les éléments de la BRI de Kara en pleine négociation de vente de huit défenses d'éléphants qu'ils ont soigneusement mis dans un sac sous formes d'un colis avant de dissimuler le tout dans un autre sac.



Figure 6 : trois trafiquants de défenses d'éléphants arrêtés à Kara le 28 mai 2021

Figure 5 : Huit défenses d'éléphants saisies le 28 mai 2021 à Kara



3- Juridique

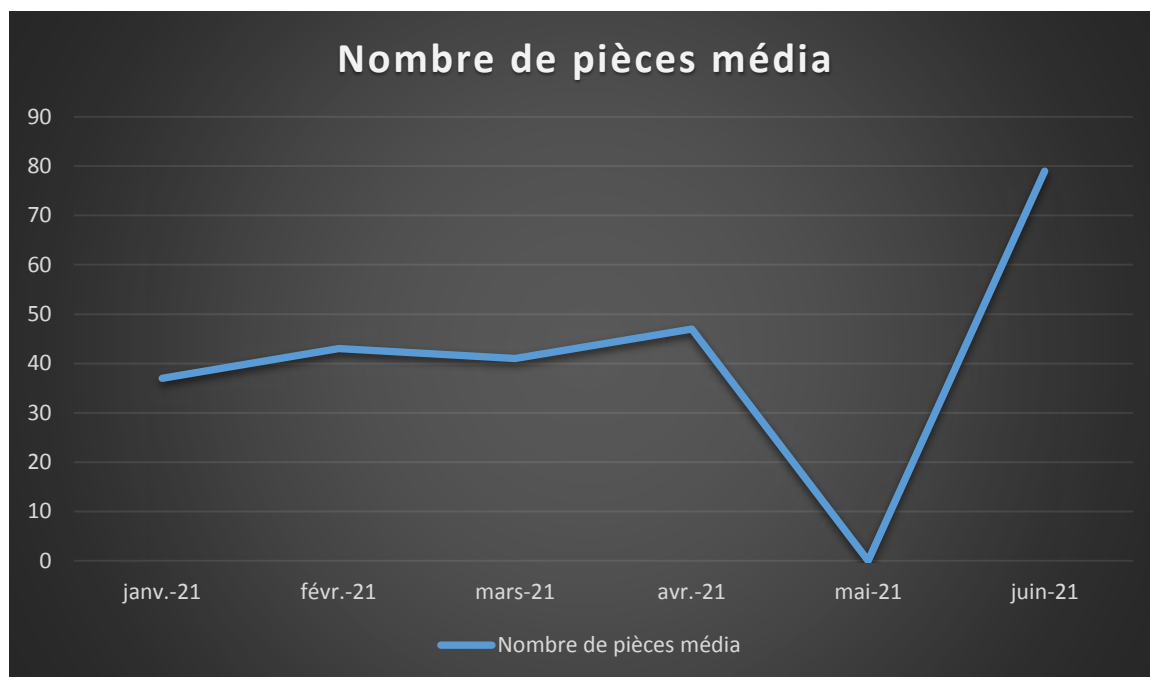
Au cours du premier semestre, plusieurs affaires pendantes devant les tribunaux, tant à Lomé qu'à Kara ont été suivies par le département juridique d'EAGLE-Togo. Le conseiller juridique d'EAGLE-Togo a effectué des séries de rencontres avec les Procureurs de la République près les tribunaux de Lomé et de Kara, ou de leurs substituts pour faire le suivi des affaires judiciaires des dix trafiquants arrêtés. Au total, une dizaine de missions ont été effectuées dans les régions maritime et de la Kozah pour le suivi juridique et le renforcement des relations avec les autorités administratives et judiciaires dans le but de garantir des peines d'emprisonnement. Un seul jugement a été déjà prononcé et est relatif à l'affaire de trois trafiquants de défenses d'éléphants qui ont été reconnus coupables et condamnés à une peine de prison de six mois avec quatre mois de sursis, le 11 juin 2021 par le tribunal de première instance de Lomé.

4- Média

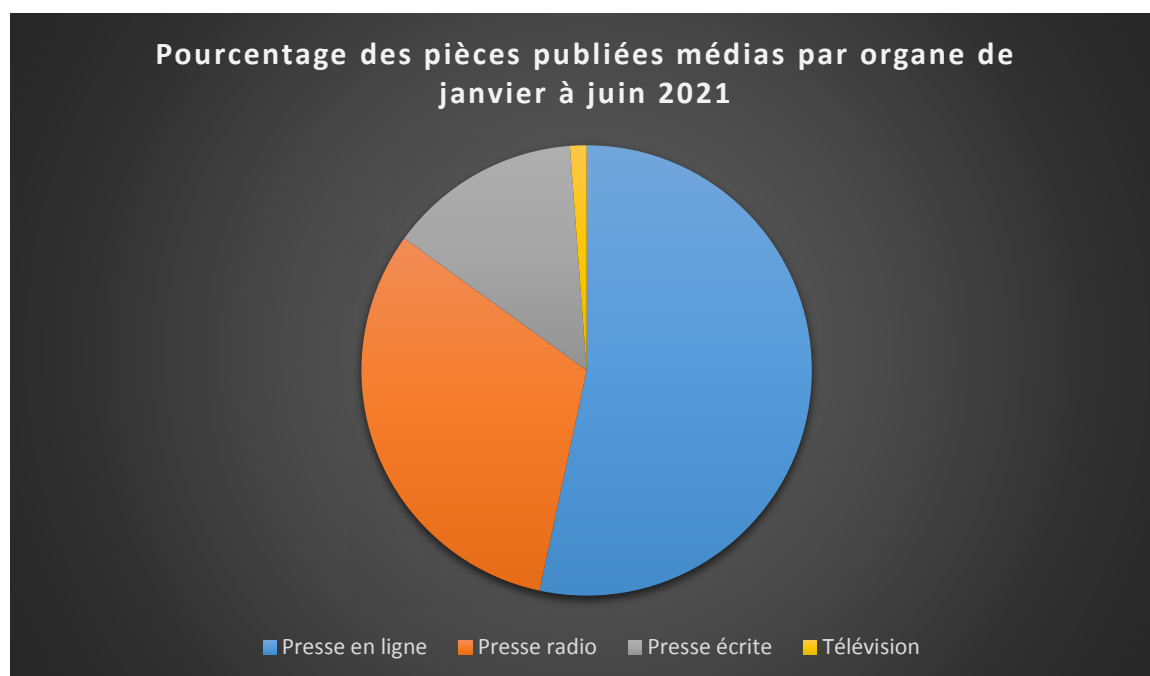
Au total, deux cent quarante-sept articles de presse ont été produits et diffusés dans les médias nationaux et internationaux (presse radio, presse en ligne et presse écrite). Les articles ont traités les questions liées à la protection des espèces sauvages en voie d'extinction, de la protection de la flore et de la faune et de l'application de la loi sur les espèces sauvages, les arrestations, les poursuites pénales et la lutte contre la corruption. Le responsable médias à part sa participation active aux trois opérations d'arrestations de Lomé et de Kara, a aussi rencontré au cours du premier semestre, des journalistes des médias locaux et des correspondants des stations radios internationales à Lomé. Il s'agit des correspondants de RFI, la BBC, de la Voix de l'Amérique et de Deutsche Welle. Les échanges ont porté sur les objectifs et les activités d'EAGLE-Togo. Il a été surtout question au cours de la rencontre d'expliquer aux correspondants ce que fait EAGLE-Togo et de les faire comprendre que collaborer avec les médias pour informer le public que la loi est activement appliquée, maximise la valeur dissuasive de nos actions et les risques croissants pour les trafiquants potentiels d'aller en prison. Les échanges avec les correspondants des radios internationales ont suscité d'espoir dans la mesure où ils ont indiqué leur disponibilité à dorénavant nous accompagner en diffusant nos activités.

Graphique à la page suivante

Nombre de pièces médiatiques de Janvier à Juin 2021



Graphique 2 : Courbe indiquant le nombre de publications média par mois de janvier à juin 2021



Graphique 3 : Pourcentage des pièces publiées médias par organe de janvier à juin 2021

5- Management

L'équipe d'EAGLE-Togo a consenti des efforts avec l'appui du Coordinateur et du Coordinateur assistant, ceci dans l'optique d'atteindre les objectifs du projet. Le Coordinateur assistant a également organisé les investigations, suivi les dossiers d'accord de collaboration entre le MERF et EAGLE-Togo et rencontré bien d'autres acteurs d'application de la loi. Le Coordinateur du projet présent en mars, a coordonné les activités de tous les autres départements et fait des sessions de formation pour renforcer les capacités de l'équipe et une amélioration surtout des investigations. Le Coordinateur et son assistant, en dehors de la supervision des activités de tous les autres départements, ont également fait une série de rencontres avec les autorités en l'occurrence le Directeur de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Drogue et du Blanchiment, le Directeur de la Direction Centrale de la Police Judiciaire, des Attachés et Chargés de Programmes de certaines communautés diplomatiques pour des objectifs détaillés dans les relations extérieures. Aussi, il faut noter que dans le but de renforcer l'équipe d'EAGLE-Togo, deux investigateurs dont un de terrain et un autre en ligne ont été recrutés suite aux entretiens d'embauches effectués par le Coordinateur assistant suivants la procédure d'évaluation des candidats. Un juriste et un autre investigateur de terrain ont été également recrutés et sont en période de test.

6- Relations extérieures

En vue d'établir de nouvelles relations et de renforcer celles existantes avec les autorités et les acteurs d'application de la loi impliqués dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages menacées d'extinction, quelques partenaires techniques ont été rencontrés :

En janvier, le Coordinateur assistant a rencontré le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et Ressources Forestières. L'objectif de la rencontre était de faire le suivi du protocole d'accord de collaboration entre ledit Ministère et le projet EAGLE-Togo.

Le Coordinateur assistant a tenu une rencontre en février avec le chef de brigade des douanes au port de Lomé pour examiner les domaines de collaboration et d'assistance juridique que le projet EAGLE-Togo pourrait apporter au secteur douanier dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces protégées. Il a rencontré également le Directeur Exécutif de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE) pour discuter des possibilités de recrutement des activistes investigateurs sur recommandation de ladite ONG au profit du projet EAGLE-Togo.

Le Coordinateur a tenu une réunion en mars avec l'OCRTIDB pour renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

En avril, le Coordinateur assistant a tenu une série de réunions avec les autorités incluant l'Attaché politique à l'ambassade des États-Unis, le Procureur de la République près le tribunal de Lomé, le Directeur adjoint de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB), le Procureur de la République près le tribunal de Kara, le Directeur du Secteur de Police N°4 et du Directeur Régional de l'Environnement et des Ressources Forestières de Kara. Il a discuté des procédures judiciaires et renforcer les liens de collaboration pour une lutte efficace contre le crime faunique et floristique.

En mai, Le Coordinateur assistant a tenu des réunions avec le Directeur de la Direction de l'Inspection des Ressources Forestières et avec certains responsables à Kara dont le Procureur de la République, le Directeur du Secteur de Police N°4, le Directeur Régional de l'Environnement et des Ressources Forestières de Kara, pour renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité faunique.

Le Coordinateur assistant a tenu des rencontres en juin avec le Directeur adjoint de l'OCRTIDB, le juge en charge du premier cabinet d'instruction au tribunal de Kara et le Directeur Régional de l'Environnement et des Ressources Forestières de Kara pour renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et discuter également d'une affaire de trafic d'ivoire en cours au tribunal de Kara.

Au regard de tout ce qui précède, il n'est plus à démontrer qu'outre le désir que le projet soit reconnu comme une Organisation Internationale Non Gouvernementale, la volonté de renforcer des liens de collaboration pour une lutte efficace contre la criminalité faunique demeure une priorité.

Conclusion

Pendant le tout premier semestre, les activités que ce soit le département juridique, médias, investigations ou de l'économat, ont normalement continué de fonctionner. Le projet a pu effectuer trois opérations d'arrestations de trafiquants de défenses d'éléphants à Kara et à Lomé. Le département investigations a effectué deux cent soixante-dix-huit missions d'investigations et identifié soixante-cinq trafiquants. Des pistes intéressantes ont aussi été identifiées. Il y a également eu des rencontres avec quelques autorités judiciaires partenaires, notamment avec les Procureurs de la République près des tribunaux de Kara et de Lomé, pour une meilleure collaboration avant, pendant et après les opérations d'arrestations. Deux cent quarante-sept pièces médiatiques ont été publiées dans la presse nationale et internationale. Le département juridique a fait le suivi juridique des cas devant les tribunaux. La coordination a organisé et suivi les investigateurs dans leurs missions sur le terrain. Elle a également fait le suivi pour la signature de l'accord de collaboration avec le MERF.

Annexe

Quelques liens des publications

N°	Lien des publications
1	https://vert-togo.com/togo-criminalite-faunique-5-trafiquants-de-defenses-delephant-condamnes-et/
2	https://www.dropbox.com/s/rfkumrxti3g1669/PDF%20261.pdf?dl=0
3	http://laverte.info/archives/2999
4	https://www.dropbox.com/s/iby5748c11ht27l/bridge%20fm%20302.mpeg?dl=0
5	https://mediatopnews.tg/index.php/2021/02/23/togo-lhippopotame-toujours-en-detresse/
6	https://www.dropbox.com/s/yn3sia5jrfo036b/LE%20DIALOGUE%20213%20du%2024%20F%C3%A9vrier%202021.pdf?dl=0
7	https://www.dropbox.com/s/vskm01ormqktv6o/Changement%20727.pdf?dl=0
8	https://citoyeninfo.com/articles/trafic-illicite-des-tortues-marines-lespece-en-d3250d-980.html
9	https://www.dropbox.com/s/kndwgcwjuh5682q/BRIDGE%20FM%20431.mpeg?dl=0
10	https://social-infos.com/index.php/2021/04/28/repression-contre-le-trafic-divoire-7-presumes-trafiquants-divoire-arretes-et-deferes-dans-les-prisons-civiles-de-lome-et-de-kara/
11	https://www.dropbox.com/s/xjvz517sqe5qhqe/L%27engagement%200055-ok.pdf?dl=0
12	https://www.dropbox.com/s/bnda2mwhsmo65zy/RADIO%20REVEIL%20656.mpeg?dl=0
13	https://togodailynews.info/4921-2/
14	https://www.dropbox.com/s/lyyihpy7tosb940/LA%20MANCHETTE.%200156.pdf?dl=0
15	https://www.dropbox.com/s/astz5iax4pozro9/canard%20780.pdf?dl=0